

Ordre du jour :

- 1) Budget 2018 du Conseil départemental
- 2) Bilan cantonal de mi-mandat
- 3) Collège Le Ronceray
- 4) Dotation cantonale 2018
- 5) Questions diverses.

**1°) Budget 2018 du Conseil départemental**

En début de séance, remise de deux documents relatifs au budget dont le document presse du conseil départemental qui présente les questions du budget. Le budget a été voté lors de la session plénière des 15 et 16 mars derniers. Il s'élève à 618 M€.

Nous considérons que nous n'avons pas à commenter ce document dans la mesure où ils n'ont pas participé à l'élaboration de ce budget. Il faut, toutefois, retenir que le Département est bien géré, les services font bien leur travail. Mais ce qui doit interpeller, ce sont les choix politiques portés par les élus de la majorité départementale.

Si certains choix sont positifs comme la reconstruction ou la modernisation des collèges ou encore le déploiement de la fibre optique, nous sommes en désaccord sur de nombreux autres volets des politiques départementales notamment en matière de solidarité : politique très inquisitoire en ce qui concerne les questions de RSA, la question de l'aide aux personnes âgées ...

Un autre débat porte sur les questions de solidarité entre les territoires puisque l'ensemble des cantons ne sont pas traités de façon équitable : dotation cantonale moindre en zone urbaine, perte de la CDL (dotation de 44 000 € / an pour aider les projets de territoires).

La Sarthe est en perte de vitesse notamment au regard de la situation de l'ensemble de la région des Pays de la Loire : faible augmentation de la population, problème de démographie de médecins, taux de pauvreté plus élevé, taux de chômage plus élevé ... Quand on le fait remarquer, on nous accuse de ne pas aimer la Sarthe. Si on aime un territoire, on a envie de le voir progresser, et pour progresser, il faut regarder ce qui ne va pas et trouver des solutions.

■ *Question : Que pensez-vous de la situation au Foyer de l'Enfance ?*

Le Foyer de l'enfance est situé sur le bord du canton, au bord de la Rocade, il est neuf et a été réinstallé à cet endroit il y a quelques années. Aujourd'hui ils sont confrontés à des difficultés très fortes, parce que les enfants placés dans ce foyer ne sont pas à leur place. On y mélange des enfants qui sont enlevés à leur famille suite à des maltraitements et on les remet dans un milieu qui est maltraitant, avec des jeunes délinquants. La nuit, les enfants qui devraient être au foyer, sont dans la rue à commettre des actes de vandalisme. L'intérieur des locaux est dévasté, il y a des trous dans les murs.

La sonnette d'alarme a été tirée, on pense que le Département n'agit pas comme il faut, on nous répond que c'est un mauvais moment à passer. De notre point de vue, cela nécessite une action forte avec plus de moyens. Il faut aussi travailler avec la justice pour qu'elle arrête d'envoyer des jeunes qui n'ont pas leur place dans ce foyer.

C'est en train d'exploser totalement, mais c'est à l'image de la société, et le département est confronté à une délinquance accrue.

Mettre les moyens : ce sont plus d'éducateurs, plus de règles, plus de gardiennage, ce qui pose la question du financement. Mais, c'est très dur d'y travailler, donc pas de stabilité du personnel, ce qui ne permet pas de travailler sur la durée avec les agents du service.

Peut-être faudrait-il aujourd'hui fermer la structure pendant un temps, la rénover, retravailler le projet et pouvoir ré accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Il faut une pluralité de structures, une pluralité de public, on ne peut pas mettre dans ce foyer un enfant de 6 ans enlevé à sa famille parce qu'il est maltraité et un enfant de 15 ans qui est primo délinquant.

La prise en charge de la délinquance des mineurs est une vraie difficulté, et le Département a sa responsabilité puisque c'est de sa compétence.

■ *Question : Est-il nécessaire de s'inquiéter sur la démographie médicale ?*

On constate d'importantes difficultés sur la Région des Pays de la Loire avec des disparités entre les départements. La Loire Atlantique est un département où il y a eu le plus d'installations de médecins alors que la Sarthe est un département où il y a eu le plus de départs de médecins. Cet écart va s'aggraver avec des départs en retraite dans les années à venir, et on a énormément de mal à les remplacer.

Ce n'est pas un problème de formation de médecins dans notre pays mais de répartition des médecins. Il y a des régions où des médecins n'ont pas de patients parce qu'ils sont trop nombreux et des régions comme la Sarthe ou la Mayenne où des patients ne trouvent pas de médecins.

Il y a une vraie urgence. Les aides pour les médecins sont définies par une carte qui est décidée au niveau national des territoires où l'installation de médecins est aidée. Hormis, 3 communes du Sud-Sarthe, la Sarthe est désormais classée en zone prioritaire mais pas à la même hauteur pour l'ensemble des territoires. Ainsi, Le Mans et Arnage ne bénéficieront pas des mêmes aides que certaines zones du Département.

C'est une question nationale. Lors de la dernière session, nous avons donc proposé un vœu pour la mise en place d'un dispositif de conventionnement national à l'installation des médecins. Il a été repris à l'unanimité. Par ailleurs, alors que l'État finance 10 années d'étude à un médecin ne pourrait-on pas l'obliger à s'installer 10 ans dans les endroits déficitaires.

Pour clore, cette partie du Conseil cantonal, nous présentons le bilan des interventions du Département sur notre territoire avec 1,1 millions de subventions en 2017. Cela marque un net recul des interventions du Département sur le canton.

Pour aller plus loin, note de synthèse préparée par Christophe COUNIL [cf. ANNEXE 1].

## **2°) Bilan cantonal de mi-mandat**

Nous présentons le bilan cantonal pour notre canton qui reprend point par point le projet cantonal que nous avons présenté lors des élections cantonales en mesurant ce qui a été fait. La présentation en séance permet de compléter et d'amender le document élaboré sur de nombreux points [ANNEXE 2].

### 3°) Collège Le Ronceray :

Nous faisons le point sur la question de la fermeture du Collège [ANNEXE 3].

■ *Question : pourquoi ne pas faire sur ce site une résidence seniors ? il n'y en a pas de ce côté-là !*

Le gymnase va être donné à la ville du Mans et la ville va s'en servir. Pour la suite, préparation d'un projet de déconstruction du collège et de reconstruction d'un quartier avec des maisons individuelles (petits pavillons), du libre lot constructeur et de l'accession sociale à la propriété. Attention à ne pas créer des structures ne correspondant pas aux besoins et / ou moyens de la population.

■ *Question : que vont devenir les employés des collèges ?*

Ils vont aller sur les autres collèges du secteur, il n'y aura pas de perte d'emplois !

■ *Question : Gymnase du collège Le Ronceray ?*

Utilisateur actuel du gymnase : la MJC Ronceray et le Collège. Nous regardons avec M. EDOM pour que des clubs sportifs deviennent utilisateurs de ce gymnase. Le gymnase en bon état et aux normes, mais chauffé par la chaufferie du collège, il faudra donc installer une chaufferie le jour où le collège sera démoli.

### 4°) Les dotations cantonales 2018

Comme l'an passé, nous disposons d'une enveloppe de 20 550 € que nous proposons de répartir entre 48 associations d'Arnage et du Mans

| ASSOCIATION                                       | OBJET DE LA SUBVENTION  | MONTANT ATTRIBUE |
|---|---|------------------|
| Activités Loisirs des Cheminots du Mans           | Tirages de photographies pour une exposition "Le Mans, hier et aujourd'hui"   | 150 €            |
| AFT des Quartiers Sud                             | Organisation d'une soirée Maghreb conviviale autour du Maroc à travers un repas couscous et dégustation de pâtisseries afin de réunir les habitants et familles des quartiers sud | 250 €            |
| AGAG Arnage                                       | Animation et gestion de la base de loisirs de la Gèmerie "Un été en famille". Proposer à la population un espace de loisirs organisé autour d'un projet socio-éducatif            | 600 €            |
| AGFEPA  | Organisation de la fête publique des écoles d'Arnage et participation au bric à brac d'Arnage   | 200 €            |
| AIF du Soleil                                     | Organisation du marché de Noël à la MPT Jean Moulin   | 500 €            |
| Amicale CNL des locataires Ronceray Glonnières    | Assurer l'animation des quartiers sud   | 350 €            |
| Amis de la Médiathèque Sud                        | Assurer l'accueil d'auteurs à la médiathèque  | 150 €            |
| Association cénomane pour le don du sang bénévole | Promotion du don du sang sur la commune d'Arnage  | 200 €            |
| Asso. Culture et Bibliothèque pour tous           | Intervention dans les écoles et animation de la vie du quartier   | 150 €            |
| Asso. de Solidarité des retraités du Mans         | Accompagnement des retraités immigrés - Cours d'alphabétisation des enfants issus de l'immigration  | 150 €            |
| Asso. Mouvement Vie Libre                         | Actions, informations, déplacements. Basé sur le bénévolat pour le public adultes, jeunes scolarisés qui ont des difficultés avec l'alcool  | 150 €            |
| Assoc. Les Petits Débrouillards                   | Co-financement du Club Petits Débrouillards de la MPT Jean Moulin   | 500 €            |

|  |   |                |
|--|---|----------------|
| Assoc. Sportive Collège Les Sources                      | Poursuivre le développement de l'activité cirque au sein de l'association   | <b>450 €</b>   |
| Assoc. Sportive Collège Vauguyon                         | Récompenser l'investissement des élèves licenciés à l'association sportive en leur faisant vivre une journée sur une base de loisirs pour découvrir et pratiquer des activités physiques de pleine nature | <b>450 €</b>   |
| Association de Quartier Maroc-Pavoine                    | Poursuite des activités sportives et culturelles. Organisation de diverses animations (loto, gala, bourses, etc...)   | <b>300 €</b>   |
| Association sportive du Collège H. Lefevre               | Aide au développement de la participation des jeunes aux activités  | <b>400 €</b>   |
| Association sportive du collège Maroc-Huchepie           | Achat de matériel de cirque pour la création d'un pôle artistique au sein de l'association sportive   | <b>450 €</b>   |
| C.O.C de la Sorcière d'Arnage                            | Organisation du carnaval : financement des groupes musicaux, sécurité du défilé, récompenses aux participants du défilé et du concours d'affiche  | <b>800 €</b>   |
| CARBUR PERA  | Développer les actions sur le Département grâce à la piste mobile   | <b>400 €</b>   |
| Centre social des Quartiers Sud                          | Projet "Vivre ici et être d'ailleurs". Organisation de la fête des quartiers Cité des Pins et d'un bric à brac animé  | <b>1 200 €</b> |
| Club des Modélistes Ferroviaires du MAINE                | Réalisation d'une bannière  | <b>350 €</b>   |
| Club Nautique du Val de Sarthe                           | Organisation de régates handi-valides   | <b>300 €</b>   |
| Club Sportif des Cheminots du Mans                       | Aide au fonctionnement des différentes sections sportives   | <b>600 €</b>   |
| Club Sportif des Cheminots du Mans Section Hand          | Permettre la gratuité pour les licenciés hand fauteuil  | <b>225 €</b>   |
| COCA Corrida   | Organisation de la course à pieds "Corrida" au mois de décembre 2018  | <b>500 €</b>   |
| Comité Jumelage et d'Echanges Internationaux Groupe MALI | Création d'une bibliothèque/médiathèque dans la Commune de SAKOÏBA  | <b>500 €</b>   |
| Compagnie Théadantcia                                    | Achat de décors et de costumes pour la 13ème création de l'association qui sera présentée à partir de novembre 2018   | <b>300 €</b>   |
| DA CAPO 72   | Organisation d'atelier magie (initiation et perfectionnement, spectacle, stage,...) et d'animations diverses  | <b>600 €</b>   |
| DEPAR  | Favoriser l'insertion professionnelle par des actions de valorisation de l'image pour un public féminin loin de l'emploi  | <b>375 €</b>   |
| E.P. d'Arnage  | Organisation de diverses activités : visite du Sénat, organisation d'un séjour européen, Visite du Clos Lucé, journée culturelle "La Loire au fil de l'eau et de l'histoire"                              | <b>1 000 €</b> |
| EEA Django Reinhardt                                     | Organisation de la 2ème édition "Soir de fêtes" le 13 juillet 2018 avec programmation de concerts sur le site de la Gèmerie   | <b>600 €</b>   |
| Epicerie Solidaire des quartiers Sud                     | Conception d'un logo et d'un support de présentation de l'épicerie solidaire  | <b>350 €</b>   |
| FSE Collège Les Sources                                  | Réalisation d'une mare pédagogique  | <b>300 €</b>   |
| Gymnastique Volontaire Eau Vive                          | Renouveler divers matériel et achat de matériels neufs complémentaires  | <b>300 €</b>   |
| Harmonie des Chemins de Fer                              | Achat de partitions pour renouveler le répertoire   | <b>150 €</b>   |

|                                   |   |                |
|-----------------------------------|---|----------------|
| Le Jardinier Sarthois             | Développement de la communication afin de promouvoir l'association et ainsi pérenniser l'effectif de l'association                                  | <b>200 €</b>   |
| Le Mans Sarthe Vélo               | Financement des déplacements pour participation aux différents challenges et coupes diverses  | <b>500 €</b>   |
| Lire à Arnage                     | Financement du spectacle "Le Noël de Papi" au marché de Noël  | <b>700 €</b>   |
| Ludothèque Planète Jeux           | Médiation par le jeu. Organisation d'animations à la ludothèque et en dehors. Développement d'actions de proximité. Faire valoir le jeu.            | <b>400 €</b>   |
| MJC Plaine du Ronceray            | Soutien à la création d'une fresque artistique en hommage au cinéma sur le côté du cinéma Le Royal au Mans  | <b>1 200 €</b> |
| Pétanque Amicale Club des Sources | Faire découvrir la pétanque aux habitants du quartier des Sources. Organisation de tournois et financement des récompenses                          | <b>300 €</b>   |
| Polonia Sarthe                    | Accroissement et valorisation de la bibliothèque de Polonia Sarthe  | <b>150 €</b>   |
| Secours populaire                 | Soutenir et poursuivre les actions du secours populaire   | <b>200 €</b>   |
| Team RM Cycling                   | Organisation de la journée rando-rétro vélo et critérium d'Arnage le 30 juin 2018   | <b>300 €</b>   |
| Team Racing Kart d'Arnage         | Aide au financement engagement (transport-matériel)   | <b>150 €</b>   |
| Union Le Mans Sud                 | Projet de labellisation de l'école de foot sur 3 ans. Former de nouveaux éducateurs. Mettre en place une équipe technique dédiée à la labellisation | <b>700 €</b>   |
| Union Sportive des Glonnières     | Permettre la pratique d'une activité sportive à bas coût et former les jeunes autour du football et ses règles de vie dans une association sportive | <b>500 €</b>   |
| USArnage                          | Promouvoir la pratique de toutes activités sportives pour tous les publics  | <b>1 000 €</b> |

## 5°) Questions diverses

### ■ *Quel avenir pour la galerie Centre Sud ?*

Nous sommes inquiets sur son avenir et nous ne comprenons pas la politique des investisseurs du Centre Sud qui laissent la Galerie se vider de ses commerces. Toutefois, elle vient d'être rachetée par des français. Ils recherchent de nouvelles enseignes, ils essaient de relancer les commerces.

En ce qui concerne le site de Truffaut. Un projet est en cours d'analyse par le service urbanisme de Le Mans Métropole. Il prévoit une démolition et une reconstruction de deux commerces spécialisés. Il n'est pas possible d'en dire plus dans l'immédiat.

Fait au Mans, le 06 avril 2018



**Christophe COUNIL**



**Isabelle COZIC-GUILLAUME**